

# Simplifications et modernisation

---

**Direction des affaires maritimes**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Le plan de modernisation

- Une modernisation de l'encadrement des activités maritimes et du rôle de l'administration
- Un plan d'investissement (dématérialisation, investissements dans les CROSS, renouvellement de la flotte de contrôle hauturier, renouvellement de la flotte de balisage, l'investissement dans des technologie d'avenir en matière de balisage)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Thématiques abordées

- Sécurité des navires et prévention des risques professionnels maritimes (cf point 1 de l'ordre du jour)
- Encadrement des innovations (drones et navires télé-opérés)
- Portail du marin : bilan
- Formation maritime : évolution des outils (centres de formations et marins)
- Brevets d'aptitude à la conduite de petits navires
- Développement des petits services côtiers sur le littoral
- Permis d'armement, déclaration des lignes de services et projet de portail armateur
- Autres réflexions concernant l'encadrement des activités maritimes
- Dispositif de contrôle hauturier
- Mission Phares et balises
- Mission Dispositif POLMAR
- Discussions en cours en préparation du projet de loi de finances 2018



# Sécurité des navires et prévention des risques professionnels maritimes : facilitation des innovations et révision des modalités d'inspection



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

Sujet exposé au premier point de l'ordre du jour



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Encadrement des innovations (drones et navires télé-opérés)



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Permettre une navigation nationale dans les eaux territoriales

- Déverrouiller le code des transports (notion d'armement, de marin, d'effectifs à bord)
- Définir les règles de sécurité : approche fonctionnelle par objectifs
- Définir les qualifications
- Définir un régime de contrôle et de sanction adapté



# PORTAIL DU MARIN

Bilan 9 mois d'ouverture



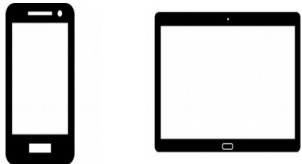
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE





Accès mobile



Connexion  
sécurisée



Accès ordinateur

**PORTAIL  
DU MARIN**

Page  
d'accueil

### Fiche état civil et coordonnées

*Consultation et mise à jour des informations personnelles des marins (adresse, téléphone)*

### Titres et dérogations

*Consultation des brevets, diplômes, certificats, visas et dérogations  
Téléchargement des formulaires CERFA de demande de délivrance et de revalidation des titres*

### Aptitude médicale

*Consultation de l'état de l'aptitude médicale  
Prise de rendez-vous médical via un lien vers  
AGENDA GM*

### Lignes de services

*Consultation des lignes de service*

### Contact

*Contacter directement l'administration*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Objectifs

- permettre aux marins d'être plus autonomes dans la gestion de leur carrière
- faciliter l'accès à l'administration et accélérer les échanges
- fiabiliser les données de nos bases pour limiter les erreurs





# Évolutions 2017 - 2018

- ouverture du Portail aux gens de mer non ENIM
- affichage de messages d'information sur la page d'accueil
- information sur les titres
- création d'un menu formation donnant un accès direct aux informations sur les formations suivies
- demande de délivrance ou de revalidation de titres en ligne



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



# Formation maritime

## Evolution des outils à disposition des organismes de formation, des armateurs et des marins



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



# AMF◉ORE

## Modernisation et transition numérique de la formation maritime

Outil **polyvalent** de suivi du nouveau processus d'évaluation des formations

### Accompagner

Fonctionnalités dédiées  
à chaque acteur  
Ergonomie de l'application

### Sécuriser et enregistrer

Les échanges  
Les notes  
Les formations  
Les acquisitions

### Automatiser

Les rappels  
réglementaires

### Piloter le réseau de formation

Tableaux de synthèse  
Contrôle des prestataires

### Dématérialiser

Bureaux « zéro papier »

Les échanges  
Les attestations

### Communiquer

Partage d'informations  
en temps réel

**Accélérer** la délivrance de titres au marin

# AMFORE

Données au 25/08/17

25 formations modulaires

64 formations spécifiques

320 Sessions  
*Entre 1/09/17 et 1/09/18*

72 prestataires de formation

658 formations agréés

470 Sessions  
*Entre 1/09/16 et 1/09/17*

30 présidents de jury

1335 qualifications  
intervenants



# Nouveauté hiver 2017

Organismes  
de formation



Recherche  
de formations

Grand public

Employeurs

Marins

Contrôle de la validité  
des attestations



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



# Objectifs

- créer un outil en ligne pour les marins et les employeurs :
  - de recherche de l'offre de formation maritime
  - de contrôle de la validité des attestations
- favoriser la gestion des carrières des marins
- donner de la visibilité au réseau de prestataires agréés

# Brevets d'aptitude à la conduite de petits navires

**FORMER**  
et **INFORMER**  
les marins de demain



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Création de 3 nouveaux brevets

Brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires

Brevet d'aptitude à la conduite de petits navires

Brevet d'aptitude à la conduite de petits navires à voile

Capitaine ou matelot de navire à moteur de moins de 12 mètres effectuant une navigation à moins de 2 milles du **point** de départ ne transportant aucun passager  
Puissance propulsive de moins de 250 kW

Capitaine ou matelot de navire à moteur de moins de 12 mètres effectuant une navigation à moins de 6 milles du **point** de départ et transportant **au plus** 12 passagers  
Puissance propulsive de moins de 250 kW

Capitaine ou matelot de navire à voile de moins de 12 mètres effectuant une navigation diurne à moins de 6 milles d'un abri et transportant **au plus** 12 passagers

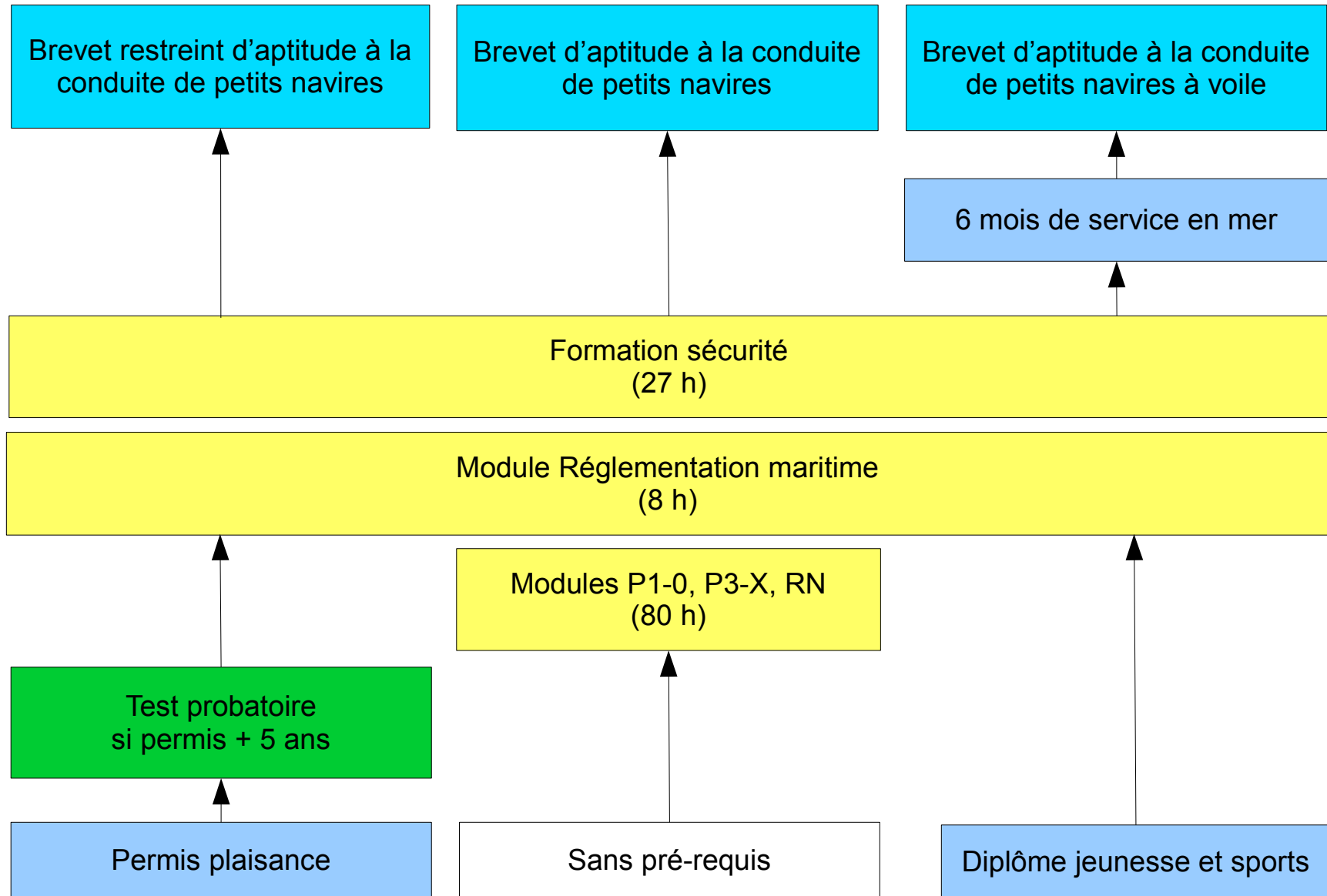


# Objectifs

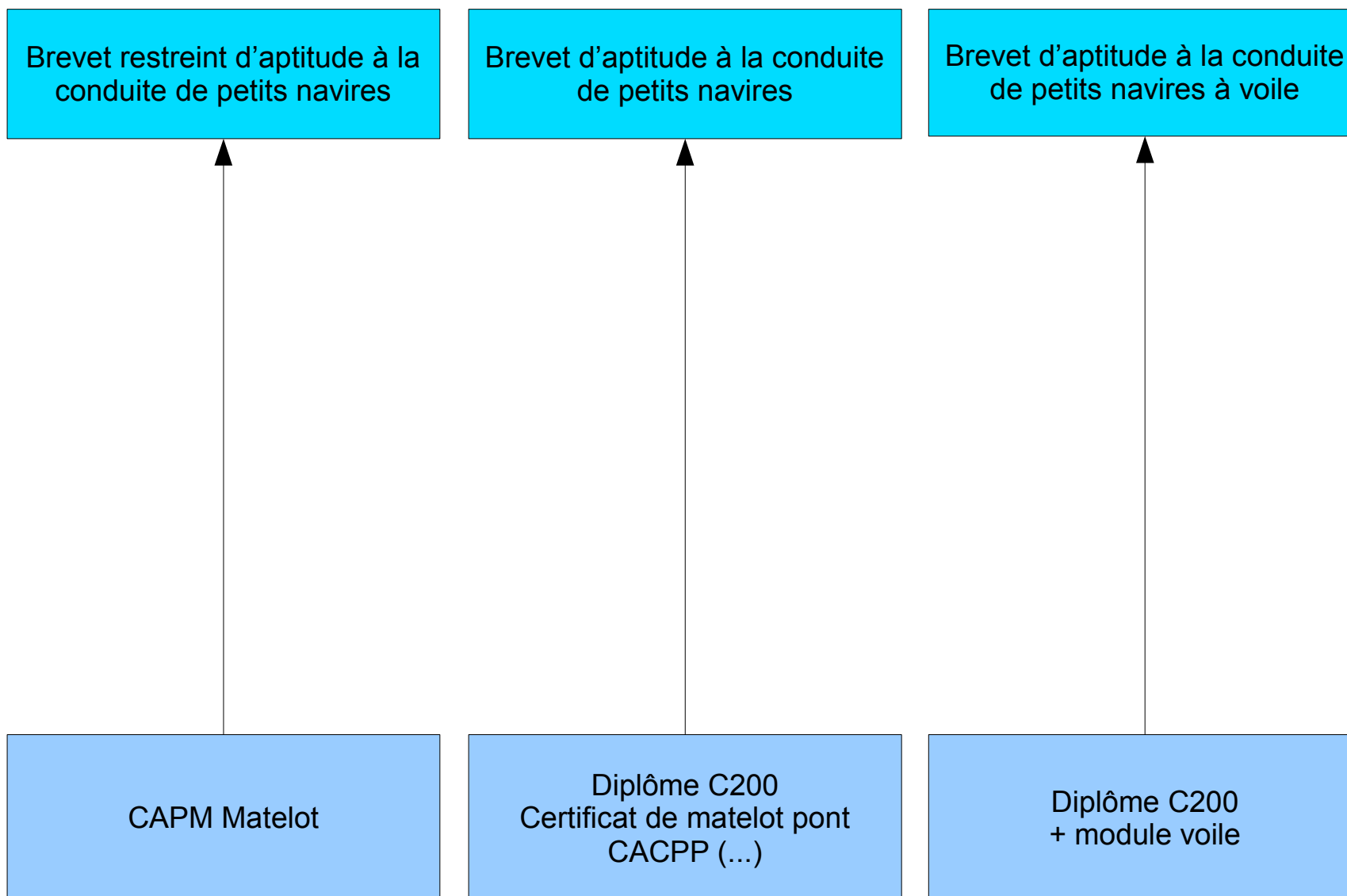
- prendre en compte les nouvelles activités professionnelles pour lesquelles de petits navires sont utilisés :
  - proposer des brevets adaptés inférieurs au capitaine 200
  - sécuriser le cadre juridique de l'activité (employeurs et marins)
  - favoriser le développement des activités côtières
- créer de nouvelles possibilités d'accumuler du service en mer pour les diplômés d'une formation maritime
- permettre l'exercice d'une activité en autonomie dès l'issue de la formation
- apporter une réponse à la diversification des activités des pêcheurs



# 3 cursus de formation



# Des acquisitions possibles par équivalence



# Encadrement du développement des petits services côtiers sur le littoral



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

## Et les petits services côtiers ?

- De petites activités professionnelles de service côtiers se développent. Ces activités se déroulent à proximité des côtes sur des navires de conception plaisance.
- Le brevet d'aptitude à la conduite des petits navires s'appliquera notamment à ces activités de services côtier
- Un travail est à mener sur l'aptitude médicale, la sécurité de ces navires, la protection sociale des personnes qui assurent ces activités

## Quelles solutions proposer ?

- un travail est engagé pour réviser la division 222 qui régit la sécurité des navires de charge et de services afin de faciliter l'utilisation de navire de conception plaisance.
- Les règles d'aptitude médicale peuvent être adaptées car les textes permettent de proportionner les exigences aux activités exercées.
- Les personnels travaillant à bord des navires exerçant certaines de ses activités très côtières pourraient être affiliés au régime général ou au régime des indépendants, sous réserve d'exceptions listées.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



## Pourquoi ?

Ces activités répondent manifestement à des besoins donc peuvent être source d'emploi

Certaines peuvent entrer en concurrence avec des activités actuelles, et sont parfois assurées sous couvert de plaisance collaborative.

Ce flou juridique nuit aux acteurs (entreprises et salariés) en cas d'accident ou recours

L'affiliation à l'ENIM est mal adaptée à ces activités compte tenu de la durée brève et du caractère épisodique (forte saisonnalité, complément en mer d'une activité exercée à terre,...)



# Permis d'armement, déclaration des lignes de services et projet de portail armateur



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Qu'est-ce que les titres de navigation et pourquoi les réformer ?

- Issus de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1942, validation de l'armement humain, puis administratif d'un navire :
  - Rôle d'équipage et permis de circulation pour les navires professionnels ;
  - carte de circulation pour les navires de plaisance à usage personnel.
- Constat :
  - Un processus complexe: une dizaine de procédures papiers ;
  - Un processus peu adapté à l'encadrement de nouvelles activités ;
  - Rôle d'équipage: une imbrication DAM/ENIM, un contrôle inégal de la conformité de l'équipage sur le territoire et entre les armements en DMIST et DTA ;
  - Seuls les marins ENIM sont enregistrés ;
  - Permis de circulation : un contrôle très partiel.

# Préparation et mise en œuvre de la réforme relative au permis d'armement

- Objectif de création d'un permis d'armement et de séparation des missions de l'État des missions de l'Établissement national des invalides de la marine.
- Lignes directrices de la réforme:
  - Simplification des formalités avant la mise en exploitation d'un navire
  - Modernisation des outils permettant de s'acquitter de ces formalités
  - Principe de confiance a priori et de contrôle a posteriori de la composition de l'équipage et des conditions d'emploi pour une responsabilisation des acteurs
- Définition prochaine de nouvelles modalités de déclarations sociales, notamment dans le cadre de la déclaration sociale nominative. Réflexion en cours sur la possibilité de mise en place d'expérimentations.

# Préparation et mise en œuvre de la réforme relative au permis d'armement

- La loi pour l'économie bleue du 20 juin 2016 instaure un permis d'armement pour tous les navires dont l'équipage est composé d'au moins un marin professionnel (décret d'application n° 2017-942 du 10 mai 2017 relatif au permis d'armement),
- Ce permis remplace deux titres de navigation : l'ancien rôle d'équipage applicable à certains types de navigation (commerce, pêche,...) et certains permis de circulation,
- Qu'est-ce que le permis d'armement ?
  - Un dossier administratif variant selon l'activité du navire,
  - Une fiche d'effectif minimal de sécurité et l'engagement de respecter des conditions d'emploi.
- Le permis est délivré pour une durée illimitée sauf demande expresse de permis provisoire ou à durée déterminée (plus d'obligation de renouvellement annuel comme les anciens titres).
- Validité du permis d'armement : suspension temporaire de validité si l'un des documents constituant l'armement administratif du navire est suspendu ou perte définitive de validité en cas de changement d'armateur ou de cessation définitive d'exploitation.

# Préparation et mise en œuvre de la réforme relative au permis d'armement

- Objectif de mise en application de la réforme du permis d'armement le 1er janvier 2018.
- Quatre types de dispositions transitoires :
  - Les rôles d'équipage existants valent automatiquement permis d'armement (10000 titres environ),
  - Les armateurs des navires professionnels non pourvus d'un rôle d'équipage à la date d'entrée en vigueur procèdent à une demande de permis d'armement dans un délai de 18 mois,
  - Les nouveaux navires sont traités selon la nouvelle procédure,
  - Les modalités actuelles de déclarations sociales des marins sont inchangées. Un formulaire de demande de déclarations sociales remplacera l'actuel demande d'ouverture de rôle d'équipage pour clarifier les démarches et les responsabilités.

# Réflexions sur le dispositif de contrôle hauteurier



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Mission sur les phares et balises



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



# Mission sur le dispositif POLMAR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Les autres chantiers / idées de la direction des affaires maritimes



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Les autres chantiers / réflexions de la direction des affaires maritimes

- Intégrer l'immatriculation des navires professionnels dans le portail armateur / mieux articuler encore avec la francisation
- Dématérialiser les procédures s'adressant aux particuliers (portail immatriculation/francisation des navires de plaisance maritime et mutations, immatriculation des navires de plaisance fluviaux, poursuite de la dématérialisation des dossiers de permis plaisance )
- Lancer une réflexion sur la délégation du passage des épreuves théoriques du permis plaisance



# Les investissements en discussion dans le cadre du PLF

- investissements dans les CROSS ;
- renouvellement de la flotte de contrôle hauturier ;
- renouvellement de la flotte de balisage ;
- investissement dans des technologies d'avenir en matière de balisage.

# FIN



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE